

## AVENANT A L'ACCORD DU 29 JUIN 2011 RELATIF A L'INTERESSEMENT DU PERSONNEL DU COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES

---

L'accord conclu entre la Direction du CEA et trois Organisations Syndicales représentatives au niveau du CEA, le 29 juin 2011, a instauré un nouveau dispositif d'intéressement pour les exercices 2011, 2012 et 2013.

Ce dispositif d'intéressement a pour objectif de favoriser et reconnaître l'effort collectif des salariés nécessaire à la réalisation des programmes que le CEA mène dans trois grands domaines : l'énergie, les technologies pour l'information et la santé, la défense et la sécurité, en s'appuyant sur une recherche fondamentale d'excellence.

Par le présent avenant, la Direction du CEA et les Organisations Syndicales signataires ont décidé de réviser certains termes de l'accord du 29 juin 2011 relatif à l'intéressement du personnel du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives et sont convenues des modifications suivantes :

### Article 1

L'article III-B intitulé « *Plafonnement de l'intéressement* » de l'accord du 29 juin 2011 relatif à l'intéressement du personnel du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives est modifié comme suit :

*« Pour les exercices 2012 et 2013, le montant de référence annuel à distribuer au titre de l'intéressement, pour une note totale de 1000 points est de 1,42 % de la somme des salaires bruts déclarés à l'Urssaf pour l'année de l'exercice, hors intéressement. »*

### Article 2

Les parties signataires conviennent que l'ensemble des autres dispositions prévues par l'accord du 29 juin 2011 relatif à l'intéressement du personnel du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives sont inchangées.

PT  
DV. 

Pour le Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives  
Signé



Pour l'Union Fédérale des Syndicats du Nucléaire (UFSN/CFDT)  
Signé

Pour le Syndicat National de l'Energie Nucléaire (SNEN/CFTC)  
Signé

13-06-2012



Pascal THOMAS

Pour le Syndicat des Ingénieurs, Cadres, Techniciens, Agents de maîtrise et Assimilés de  
l'Energie Nucléaire (SICTAM/CFE-CGC)  
Signé

13-06-2012

Alexandre BREOSTOWSKI



Pour l'Union Nationale des Syndicats de l'Energie Atomique (UNSEA/FNME/la CGT)  
Signé

Pour l'Union Nationale des Syndicats Autonomes/Syndicat Professionnel Autonome des  
Agents de l'Energie Nucléaire (UNSA-SPAEN)  
Signé

Denis VARET



Fait à Paris, le 13/06/2012